

## La leçon d'une expérience ...

Une brève note dans le présent numéro du BMS vous informe que les assureurs-accidents, représentés par la Commission des tarifs médicaux (CTM), peuvent procéder, dès le début de cette année, à des vérifications dans la banque de données des valeurs intrinsèques de la FMH. Rien de spectaculaire, direz-vous, et vous aurez raison: après plus de six ans, un simple accord entre partenaires se voit enfin mis en pratique. Un résultat qui ne sort guère de l'ordinaire, et ne mérite guère d'être commenté davantage.

Et pourtant, je trouve qu'il vaut la peine de s'y arrêter un instant. Le dossier de la banque de données sur la valeur intrinsèque m'a été remis au soir de mon élection au Comité central, il y a de cela trois ans et demi. Il m'a accompagné pendant toute cette période et, avec l'entrée en vigueur de la consultation de la banque par les assureurs, je puis enfin le classer.

Pendant la réalisation du projet, la diversité des approches possibles m'est apparue avec force. Même si la base contractuelle sur laquelle on travaillait était simple et claire, de fortes pressions ont été exercées à maintes reprises sur le corps médical pour tenter d'obtenir qu'il remette l'ensemble de la banque de données aux assureurs. Aucune excuse ni aucune astuce n'étaient assez habiles pour ne pas être essayées. On a tenté de nous forcer la main, on nous a réprimandés, accusés d'incompétence, désavoués. Fort heureusement, cette «stratégie» n'a pas atteint son but et c'est finalement une approche pragmatique qui a pris le dessus: ensemble avec nos partenaires

de la CTM, nous sommes parvenus, dans un climat de respect mutuel et en appliquant les accords conclus, à résoudre les questions en suspens et à développer conjointement une solution simple.

Une solution qui n'a certes rien d'un chef-d'œuvre, mais dont on peut tirer une leçon exemplaire sur la façon d'obtenir des résultats en politique professionnelle. Pour défendre nos intérêts, nous pouvons soit occuper le créneau politique au risque de nous engager immédiatement dans une bagarre. Ou alors, nous pouvons nous concentrer sur les problèmes à résoudre, aborder l'autre avec respect et utiliser l'expérience de nos partenaires pour élaborer des solutions. Nous sommes libres de choisir l'une ou l'autre approche, nos partenaires – voire nos opposants – et nous-mêmes décidons au cas par cas de la conduite à tenir.

En ce début d'année, nous approchons de la fin de notre mandat de membres du Comité central. Une chose est claire en ce qui me concerne: c'est un travail qui me plaît et je collabore volontiers à des activités permettant d'atteindre des résultats convaincants, dans un esprit constructif, pragmatique ... et peut-être parfois trop obstiné au goût de certains.

J'adresse un merci sincère à toutes celles et à tous ceux qui nous ont aidés à œuvrer dans ce sens et continuent à le faire.

*Dr Olivier Kappeler,  
membre du Comité central de la FMH*